

PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 11 avril 2022, à 11 h30, via Teams.

Sont présents :

M. Bruno Marchand, maire de la Ville de Québec, président
Mme Marie-Josée Asselin, conseillère à la Ville de Québec
M. Pierre-Luc Lachance, conseiller à la Ville de Québec
M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Sont également présents :

Mme Myriam Poulin, secrétaire corporative
Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière
Mme Isabelle Vaillancourt, chef d'équipe aux communications (*à titre d'invitée*)
M. Antoine Verville, directeur de l'aménagement du territoire, du transport et de la mobilité durable (*à titre d'invité*)

Est absent :

M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2022-30

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Retirer le point 3SEC) 1 – Mandat de services juridiques – Représentation

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la rencontre du conseil extraordinaire du 25 mars 2022

Les membres présents discutent.

Règles de gouvernance et prise de décisions

Les membres présents discutent.

Préparation de la séance plénière et du conseil du 21 avril 2022

Les membres présents discutent.

Préparation du lac-à-l'épaule et énoncé d'intention

Les membres présents discutent.

La résolution E-2022-30, consignée dans ce procès-verbal, est considérée signée comme si elle l'avait été distinctement.

(S) BRUNO MARCHAND
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE CORPORATIVE